

**Observatoire Régional de la Démographie Médicale
en Ile de France**

LES MEDECINS LIBERAUX EN ILE DE FRANCE :

PRATIQUES, DIFFICULTES, ATTENTES, PROPOSITIONS

(RESUME)

**Hélène Allemand
Juan Teitelbaum
Danièle Lévy
Bui Dang Ha Doan**

Centre de Sociologie et de Démographie Médicales

Avril 2003

PRESENTATION GENERALE ET VUE D'ENSEMBLE DES RESULTATS

Après plus de trois décennies d'accroissement ininterrompu, le corps médical français a entamé une phase de décélération, suivie dans quelques années d'une baisse d'effectif importante. Ce processus comporte de multiples conséquences dont certaines se sont déjà manifestées. L'Ile de France, qui est la région la plus médicalisée du pays, n'échappe pourtant pas à l'évolution générale. Certaines difficultés y sont déjà apparues, certains dysfonctionnements perceptibles.

Dans ce contexte, l'Observatoire Régional de la Démographie Médicale en Ile de France a décidé de mener une enquête auprès d'un échantillon de médecins libéraux franciliens pour connaître avec précision les aspects de leur pratique, les difficultés qu'ils doivent affronter, ainsi que leurs opinions touchant à la solution des problèmes actuels et à venir.

L'enquête consistait dans l'envoi postal d'un questionnaire, avec rappel, à un échantillon d'environ 1 700 praticiens, obtenu par sondage probabiliste auprès des 23 500 médecins libéraux d'Ile de France. Elle a eu lieu entre le 13 décembre 2002 et le 8 mars 2003. A cette date, 770 questionnaires ont été recueillis et traités. En défalquant les « retours de Poste » (pour cause de changement d'adresse, de décès...) et les réponses émanant des retraités, on obtient un taux de réponse de 48 %. La comparaison des 770 répondants et des 23 500 médecins libéraux de la région en leurs différentes structures (répartitions par groupe d'âge, par sexe, par discipline) montre une similitude quasiment parfaite et permet de présumer qu'il n'existe pas de biais dans les données recueillies. Ce point est crucial dans toute enquête par sondage. L'Annexe I présente la fiche technique de l'enquête et l'Annexe II reproduit in extenso le texte du questionnaire.

LES CARACTERISTIQUES DES MEDECINS LIBERAUX FRANCILIENS ET DE LEUR PRATIQUE

On sait que certaines particularités distinguent l'Ile de France de la plupart des autres régions françaises : habitat fortement urbanisé, superficie relativement restreinte, réseau dense de voies de communications... Du point de vue de l'organisation sanitaire, la région a la densité la plus élevée de médecins.

Le corps médical libéral d'Ile de France enregistre une féminisation et une spécialisation bien plus élevées que dans le reste du pays. Dans la région de la capitale, 1 praticien sur 3 est une femme, et plus de la moitié de la profession est composée de spécialistes. La structure d'âge est encore relativement favorable aujourd'hui. Toutefois, dans une décennie, la proportion des professionnels seniors sera majoritaire. De plus, le départ en retraite des cohortes diplômées pendant la période pléthorique 1974-1994 induira une baisse d'effectif qui s'accélèrera avant l'an 2015.

La clientèle du médecin francilien est urbaine à 85 %. En moyenne, sur 4 omnipraticiens 1 voit plus de 135 malades par semaine en pratique libérale. La proportion est évidemment plus faible dans les spécialités (7 %). Les praticiens qui voient moins de 35 patients par semaine représentent le quart des spécialistes et 16 % des omnipraticiens.

Dans l'ensemble, sur 100 médecins franciliens, 52 ont créé leur propre cabinet, 35 ont succédé à un confrère, 9 se sont associés avec d'autres collègues, les 4 qui restent ne donnant pas d'éclaircissement à ce sujet. Par rapport aux confrères de plus de 50 ans, les jeunes sont plus tentés par le « rachat de clientèle » (le terme exact est « l'achat du droit de présentation de clientèle »). Ce comportement s'explique par l'atmosphère de sureffectif qui a caractérisé la démographie médicale depuis trois décennies. Depuis environ 3 ans, il est en train de changer. Les diplômés issus du numerus clausus, en nombre restreint et donc en situation oligopolistique, opèrent une révolution silencieuse mais profonde : ils prolongent aujourd'hui la période de latence précédant l'installation et préfèrent les remplacements qui peuvent s'avérer plus intéressants financièrement que l'installation. Ceux d'entre eux qui optent pour l'installation cherchent moins à s'associer avec des confrères ou à succéder à un aîné, augmentant ainsi la part des créations dans l'ensemble des installations. Les données de l'enquête sur les promotions les plus récentes sont trop petites pour faire saisir ces comportements nouveaux, mais ils sont bien perceptibles à l'observateur attentif. En ce sens, cette investigation marque la fin d'une époque et le début d'une ère nouvelle pour la médecine.

Toutefois, quelle que soit la modalité de sa « création d'entreprise », le médecin est bien amené à porter son choix sur un site géographique. Les trois facteurs les plus souvent marqués par les praticiens (sur la liste pré-établie du questionnaire) sont la proximité de la famille (37 % des enquêtés la mentionnent), une proposition d'association (31 %) et la possibilité d'une location de local (22 %). La proximité de l'hôpital est surtout mentionnée par les spécialistes. Quant à l'activité professionnelle du conjoint, elle ne semble pas revêtir l'importance qu'elle a en province. La topographie spécifique de l'Ile de France explique sans doute ce trait.

Le schéma suivant présente la hiérarchie des fréquences du choix géographique des médecins d'Ile de France.

Schéma du choix du lieu d'installation
(chaque % exprime la proportion des médecins notant le
facteur sur la liste pré-établie du questionnaire)

1.- Proximité de la famille (37 %)	Omnipraticiens 41 % > Spécialistes 33 %			
	Jeunes 41 %	>	Seniors 38 %	Jeunes < Seniors 32 % < 34 %
2.- Proposition d'association (31 %)	Omnipraticiens 32 % ~ Spécialistes 31 %			
	Jeunes 36 %	>	Seniors 26 %	Jeunes < Seniors 30 % < 33 %
3.- Local à louer disponible (22 %)	Omnipraticiens 21 % ~ Spécialistes 22 %			
	Jeunes 21 %	<	Seniors 23 %	Jeunes > Seniors 24 % > 22 %
4.- Etude de marché (19 %)	Omnipraticiens 19 % ~ Spécialistes 18 %			
	Jeunes 22 %	>	Seniors 14 %	Jeunes ~ Seniors 19 % ~ 18 %
5.- Rachat de clientèle (18 %)	Omnipraticiens 26 % > Spécialistes 12 %			
	Jeunes 28 %	>	Seniors 21 %	Jeunes > Seniors 14 % > 10 %
6.- Proximité de l'hôpital (16 %)	Omnipraticiens 13 % < Spécialistes 19 %			
	Jeunes 12 %	<	Seniors 15 %	Jeunes < Seniors 18 % < 20 %
7.- Activité professionnelle du conjoint (13 %)	Omnipraticiens 16 % > Spécialistes 12 %			
	Jeunes 17 %	>	Seniors 12 %	Jeunes > Seniors 15 % > 9 %

LES DIFFICULTES DANS L'EXERCICE PROFESSIONNEL

Les difficultés que rencontre le praticien sont de divers ordres et se manifestent de diverses façons.

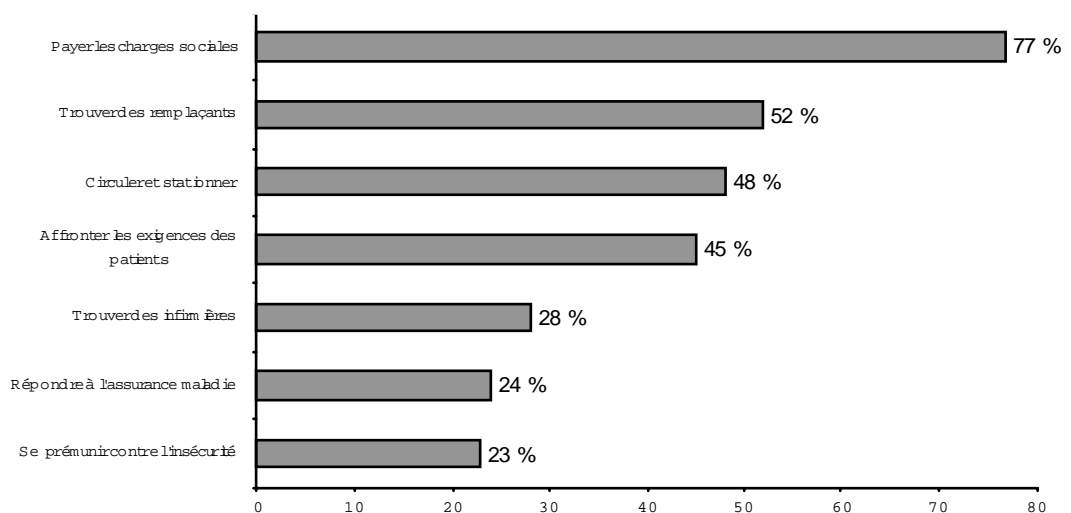
Dans l'enquête, quatre types de difficultés sont énumérées : les difficultés de nature financière, celles de nature relationnelle, celles spécifiques à l'Ile de France et enfin celles relatives à l'organisation du système de santé. Bien évidemment, une difficulté est

porteuse d'un poids différent selon qu'elle concerne 3 % ou 50 % des médecins. Le mérite de cette enquête est précisément de mettre en lumière cette hiérarchie des fréquences.

Quelles sont donc, au début de l'an 2003, les difficultés les plus souvent éprouvées par le médecin exerçant à titre libéral en Ile de France ? La synthèse des données de l'enquête révèle à ce propos quelques traits intéressants.

La difficulté la plus souvent éprouvée est indubitablement la lourdeur des charges sociales. Au deuxième rang, on ne trouve ni l'insécurité, ni les démêlés avec l'assurance-maladie, mais la difficulté pour trouver des remplaçants. Viennent ensuite, en ordre décroissant, les problèmes de circulation, les exigences des patients et les difficultés pour trouver des infirmières. Les tracasseries de l'assurance-maladie arrivent au 6^{ème} rang et l'insécurité, qui est une préoccupation pour 23 % des praticiens franciliens, se retrouve au 7^{ème} rang.

Les 7 difficultés les plus souvent mentionnées par les
médecins libéraux franciliens
(Chaque % se rapporte à la proportion des enquêtés
mentionnant la difficulté)



Il est symptomatique que de ces « sept plaies d’Egypte » deux relèvent du domaine de la démographie (remplaçants et infirmières). Il est fort probable qu’elles ne se refermeront

pas de sitôt, étant donné le caractère à la fois lent et inexorable des évolutions démographiques.

LES PROJETS POUR LE PROCHE AVENIR

Les réponses à ce sujet se présentent ainsi :

<i>Projet</i>	<i>Projet pour les trois prochaines années</i>	<i>% des médecins</i>
<i>Changer de commune en Ile de France.....</i>		<i>2 %</i>
<i>Quitter l'Ile de France</i>		<i>2 %</i>
<i>Changer de mode d'exercice</i>		<i>7 %</i>
<i>Abandonner la profession</i>		<i>3 %</i>
<i>Partir en retraite</i>		<i>7 %</i>
<i>Diminuer l'activité libérale</i>		<i>17 %</i>
<i>Augmenter l'activité libérale.....</i>		<i>18 %</i>

Il va de soi que les médecins qui envisagent des changements importants en leur carrière dans un proche avenir sont en faible proportion, de 2 % à 3 % environ : que 2 % des médecins interrogés déclarent qu'ils envisagent de quitter la région de la capitale durant les trois ans à venir ne semble pas anormal. Toutefois, certaines données attirent l'attention. Il en est ainsi du pourcentage des médecins libéraux seniors qui prévoient de changer leur mode d'exercice dans un proche avenir : ils sont 5 % des spécialistes et 2 % des omnipraticiens. Chez les plus jeunes, on relève que 2 omnipraticiens sur 10 et 1 spécialiste sur 7 pensent réduire leur activité libérale prochainement. Tout ceci traduit peut-être une certaine instabilité, et même une certaine lassitude. Au moment où la démographie médicale du pays va amorcer une phase de décroissance durable, ces chiffres méritent un examen attentif.

LES RISQUES DU METIER

Il est demandé aux enquêtés de cocher sur une liste pré-établie les risques qui leur apparaissent comme ceux inhérents aujourd'hui à une installation médicale. En outre, ils sont invités à noter parmi ceux là le risque le plus important à leurs yeux.

La hiérarchie des risques professionnels d'après les médecins franciliens

Risque	% citant le risque	% classant le risque au 1 ^{er} rang
Incompatibilité avec vie familiale	62 %.....	23 %
Revenu trop faible	60 %.....	22 %
Responsabilité médico-légale.....	68 %.....	21 %
Nouvelle relation médecin-malade.....	44 %.....	7 %
Insécurité	23 %.....	4 %

La charge de travail incompatible avec la vie familiale préoccupe 6 médecins sur 10 et 23 % d'entre eux la considèrent même comme le premier risque du métier. Par ailleurs, plus de deux tiers des médecins franciliens prennent fortement conscience de leur responsabilité médico-légale et plus d'un sur 5 considère que cette responsabilité est le premier risque. De telles données n'auraient pas été collectées, si l'enquête avait été conduite quelques décennies plus tôt.

Et qui eût dit, au début des années 60, que la relation médecin-malade, le fameux « colloque singulier », représenterait pour le médecin un risque. Aujourd'hui, il est même devenu le premier risque du métier aux yeux de 7 % des médecins. On note que l'insécurité, qui est considérée comme le 1^{er} risque professionnel par 4 % des enquêtés est néanmoins l'objet des préoccupations de près du quart d'entre eux.

DES MESURES POUR PREPARER L'AVENIR

Dans un tel contexte, il a semblé important de recueillir l'opinion des professionnels eux-mêmes sur les diverses mesures qui ont été suggérées ou expérimentées ici ou là en vue d'améliorer la situation. Le questionnaire de l'enquête en énumère cinq : la possibilité de recruter des médecins collaborateurs, l'exercice en plusieurs cabinets, le regroupement de cabinets, la création de maisons médicales, et enfin, l'accès aux plateaux techniques hospitaliers pour les praticiens libéraux. Les suffrages des médecins franciliens sont détaillés dans le schéma ci-contre.

Panorama des opinions favorables
à l'égard des mesures à venir

1.- Médecin collaborateur (41 %)	Omnipraticiens 46 % >		Spécialistes 37 %	
	Jeunes 50 % >	Seniors 37 %	Jeunes 42 % >	Seniors 32 %
2.- Exercice en plusieurs cabinets (31 %)	Omnipraticiens 26 % <		Spécialistes 34 %	
	Jeunes 28 % >	Seniors 27 %	Jeunes 35 % >	Seniors 32 %
3.- Maisons médicales (28 %)	Omnipraticiens 38 % >		Spécialistes 20 %	
	Jeunes 40 % >	Seniors 34 %	Jeunes 21 % >	Seniors 20 %
4.- Regroupement de cabinets (27 %)	Omnipraticiens 31 % >		Spécialistes 24 %	
	Jeunes 34 % >	Seniors 26 %	Jeunes 16 % <	Seniors 32 %
5.- Accès aux plateaux techniques (20 %)	Omnipraticiens 13 % <		Spécialistes 25 %	
	Jeunes 12 % <	Seniors 16 %	Jeunes 28 % >	Seniors 20 %

Parmi les mesures proposées, on constate qu'une nouvelle législation autorisant le recrutement de **médecins collaborateurs** recueille le plus de suffrages : plus du tiers des spécialistes et près de la moitié des omnipraticiens l'accueillent favorablement. Viennent ensuite, dans l'ordre, la possibilité d'**exercer en plusieurs cabinets** (31 % des praticiens y souscrivent), la création de **maisons médicales** (28 %), le **regroupement de cabinets** (27 %), et l'accès aux **plateaux techniques hospitaliers** (21 %). Un spécialiste sur 4 se montre intéressé par cette dernière mesure contre seulement 1 omnipraticien sur 8. Le fait s'explique évidemment par la nature de l'exercice des uns et des autres.

A deux exceptions près, la proportion de ceux qui disent « oui » à chaque mesure est toujours plus élevée chez les jeunes médecins que parmi leurs aînés. Les jeunes sont aussi plus nombreux à s'exprimer. Ces traits sont relevés en omnipratique comme dans les spécialités. Cet empressement des jeunes praticiens apparaît sans aucun doute comme un trait positif et une invite à l'action.